

## **Rapport financier (année 2020) présenté par Bernard NICOLAS.**

- Nous remercions les 9 communes de la délégation qui nous versent une subvention : Aurouër (50 €), Avermes (80 €), Bressolles (40 €), Coulandon (50 €), Lusigny (80 €), Toulon (50 €), Trévol (100 €), Villeneuve (50 €) et Yzeure (80 €) soit un total de 580 €. La subvention de St-Ennemond, arrivée en janvier, sera enregistrée au titre de l'année 2021.
- Notre délégation a accordé des subventions à seulement 2 écoles (Toulon maternelle pour un projet avec l'école de musique et Lusigny maternelle pour un projet de jardin avec l'ADATER. Lusigny recevra la 2<sup>ème</sup> partie de la subvention 2020 soit 50 €.
- Il est regretté le peu de demandes faites par les DDEN. Le fait d'être présents au conseil d'école et d'avoir connaissance des projets doit « toujours » permettre de proposer l'aide financière des DDEN après étude d'un projet chiffré bien entendu.
- Nous devons aussi déplorer la non-participation de nos écoles au concours « se construire citoyen » (voir ce point).
- De ce fait nous avons une trésorerie relativement importante. Avec le Président, nous avons donc décidé de doter 5 écoles à titre exceptionnel dans l'espoir de voir venir des projets dans les prochaines années. Il s'agit d'Arouër, Coulandon, Garnat/Engièvre et des RPI La Chapelle/Gannay/Paray-le-Frésil et Besson/Bresnay. Le chèque sera remis au DDEN ou envoyé directement à l'école (avec un reçu exigé).

### **Bilan exercice 2020 :**

- **Recettes :** cotisations DDEN (1519 €), subventions des mairies (580 €), remboursement CDAL 03 pour achat de l'arbre de la laïcité planté à Toulon (76 €), remboursement frais bancaires (5 €) **soit un total de 2180 €.**
- **Dépenses :** cotisations départementales (1421 €), subventions aux écoles (100 €), arbre laïcité Toulon (152 €), frais de secrétariat/banque (285,86 €) **soit un total de 1953,86 €.**
- L'exercice 2020 enregistre donc un **solde positif de 226,14 €.**